



I. L'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés, d'après le Bulletin officiel n°37 du 11 octobre 2012

(<https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234231C.htm>)

1. Extraits du Bulletin officiel n°37 du 11 octobre 2012

Les extraits suivants démontrent l'importance de la prise en compte de l'orientation des élèves allophones afin de constituer un parcours scolaire adéquat à leur situation particulière.

- « L'obligation d'accueil dans les écoles et établissements s'applique de la même façon pour les élèves allophones arrivants que pour les autres élèves. Cet accueil commence par une information claire et facilement accessible qui présente le système éducatif français, les droits et les devoirs des familles et des élèves ainsi que les principes qui régissent le fonctionnement de l'école. »
- « Il est de la responsabilité de l'institution scolaire de mettre en place les conditions qui facilitent aux parents les démarches d'accès à l'école et leur implication dans la scolarité de leur enfant, condition de sa réussite. »
- « L'évaluation de la progression des acquis et l'orientation », il est rappelé que non seulement « L'orientation doit se construire au regard des compétences acquises et des capacités de ces élèves » mais surtout que « La maîtrise encore insuffisante de la langue française ne doit pas être un obstacle rédhibitoire à une orientation choisie dans la mesure où l'élève est engagé dans une dynamique de progrès en français langue seconde et dans d'autres domaines de compétences. »
- Enfin, « Les chefs d'établissement, les professeurs principaux et les conseillers d'orientation-psychologues sont particulièrement attentifs aux situations de ces jeunes au regard des procédures habituelles d'orientation. Ils veillent en particulier à ce qu'aucune voie ne leur soit fermée sur le seul argument de la maîtrise de la langue française. Ils aident en particulier les plus âgés et les moins bien scolarisés antérieurement à définir un projet de formation adapté. »

2. Le parcours scolaire particulier des élèves allophones

Les EANA (Élèves Allophones Nouvellement Arrivés) ont un parcours particulier dans la mesure où ils démarrent leur scolarité en France dans deux groupes différents : la classe ordinaire et l'UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants). Selon la circulaire académique de Créteil (voir l'annexe page 17, « UPE2A et Inclusion ») : <https://casnav.ac-creteil.fr/IMG/pdf/casnav-annexespdf-1-10-14-26070.pdf>, chaque élève est inscrit en UPE2A et suit 5 heures en inclusion initiale, principalement en EPS, arts plastiques et en LV1 dans une classe ordinaire de son niveau d'âge, l'objectif final étant de lui permettre d'intégrer cette classe. Ainsi l'emploi du temps de l'élève évolue-t-il au fur et à mesure de l'année. Tout cela complexifie la compréhension du parcours par la famille de l'élève allophone.

Durant cette année d'entrée dans le système scolaire français, il est important de mettre en place un parcours scolaire et surtout si l'élève est d'âge de troisième, de préparer son orientation.

3. Une orientation construite, attentive et accompagnée

Comme le dit le Bulletin officiel, l'orientation doit se construire avant tout au regard des compétences acquises et des capacités de ces élèves. L'enseignant qui accompagne l'élève devra donc s'informer sur la maîtrise de la langue première de scolarisation de l'élève, de son parcours scolaire antérieur et de ses capacités scolaires mais aussi ses compétences psycho-sociales. Par ailleurs, l'élève allophone a pu développer antérieurement à sa venue en France un savoir-faire différent non seulement dans des disciplines non présentes dans notre système français (langues vivantes différentes, cours de secourisme, ateliers d'écriture, clubs sportifs comme le cricket ou la crosse...), mais il a aussi pu avoir un emploi pour adolescent comme distributeur de journaux ou autre.

De plus, la maîtrise encore insuffisante de la langue française ne doit pas être un obstacle rédhibitoire à une orientation choisie dans la mesure où l'élève est engagé dans une dynamique de progrès en français langue seconde et dans d'autres domaines de compétences. En effet, l'élève a pu développer des compétences de mathématiques, de sciences ou de langues vivantes amorcées dans son pays.

Dans le second degré, les chefs d'établissement, les professeurs principaux et les conseillers d'orientation-psychologues sont particulièrement attentifs aux situations de ces jeunes au regard des procédures habituelles d'orientation. L'enseignant doit donc ne pas hésiter à rencontrer le PSY-EN et la famille.

Les professionnels veillent en particulier à ce qu'aucune voie ne leur soit fermée sur le seul argument de la maîtrise de la langue française car ils peuvent leur proposer des parcours dont la dominante est autre que la langue française tout en expliquant les ouvertures mais aussi les difficultés qui seront à surmonter.

Enfin, ils aident en particulier les plus âgés et les moins bien scolarisés antérieurement à définir un projet de formation adapté. Ce public est particulièrement en difficulté pour le parcours d'orientation. Il sera donc indispensable pour eux de faire des stages de découverte et donc pour les professionnels de les préparer à la vie active en prenant contact avec des professionnels extérieurs au milieu scolaire.

Il existe quelques vidéos pour expliquer le système scolaire français comme celle de l'ONISEP, disponible en dix langues :

<https://www.onisep.fr/orientation/le-systeme-educatif/l-ecole-expliquee-aux-parents-en-video>

L'ONISEP propose aussi une vidéo pour comprendre les études supérieures (en français seulement) :

<https://www.onisep.fr/orientation/le-systeme-educatif/videos-les-etudes-superieures-expliquees-aux-parents>

II. Accompagner les familles

1. L'importance de la communication pour lever certains filtres linguistiques et culturels

Il est important de communiquer avec les familles allophones durant un temps assez long pour laisser le temps à la réflexion, afin de dépasser les filtres culturels, au-delà des problèmes de langues. Ces filtres sont de plusieurs ordres. Ils peuvent être liés à des stéréotypes de genre, à des attentes religieuses ou à des traditions familiales.

En ce qui concerne les stéréotypes de genre, certains métiers sont considérés comme « féminins » (secrétariat, coiffure, soins esthétiques), tandis que d'autres sont considérés comme « masculins » (bâtiment, mécanique, informatique). Toutefois, il est à noter que ces stéréotypes sont aussi présents pour les autres élèves.

Par ailleurs, il arrive même qu'un parent n'accepte pas la filière des métiers du secrétariat pensant que la jeune fille devra se maquiller, se faire les ongles...

Enfin, certains parents se concentreront sur un choix d'orientation lié à la raison de leur départ et non sur celui du jeune. En effet, lorsque la famille fait le choix de la migration, elle porte en elle l'espoir d'une meilleure vie aux conditions sociales améliorées et gagner de l'argent, trouver un métier lié à l'argent devient la finalité. C'est souvent le cas quand elles choisissent, pensant bien faire pour leur enfant, un métier de la comptabilité.

Il faut donc veiller à rendre le choix du jeune possible, de communiquer au maximum avec les familles et mettre en place des stages de découverte de métier.

Ceux-ci sont importants pour les représentations que se font des élèves allophones des métiers en France. Pour exemples : un jeune voulant faire de la mécanique s'aperçoit durant son stage dans un garage automobile que le métier ne se résume pas à mettre les mains dans le cambouis mais aussi à développer des compétences techniques avec les ordinateurs intégrés dans les nouvelles voitures ; un autre découvre qu'être coiffeur en France, ce n'est pas être barbier, mais être prêt à faire des couleurs et autres techniques sur les cheveux des hommes. Les deux élèves en question ont changé leurs vœux d'orientation à la suite de leur stage.

2. Le rôle d'accompagnement des enseignants auprès des familles

Les familles arrivant en France ont une volonté d'insertion et tiennent à ce que leur enfant puisse suivre un parcours en vue de s'intégrer dans la société française. Soit elles désirent que leur enfant puisse suivre un parcours d'études assez long, soit, au contraire, elles souhaitent que le jeune puisse être qualifié au plus vite pour entrer dans la vie active.

- **Dans le cas d'un projet d'études longues**, il faut tout d'abord bien faire comprendre aux familles qu'obtenir un baccalauréat ne suffit pas forcément pour trouver un travail et que des études en STS ou à l'université doivent compléter le parcours. Les familles doivent donc prendre en compte le nombre d'années nécessaire.

Même si le niveau de l'élève est satisfaisant pour ce projet, nombre d'entre elles ne pourront subvenir aux besoins du jeune qui sera obligé d'abandonner en cours de parcours pour travailler. Celui-ci se retrouve alors bien souvent sans diplôme. C'est aussi le cas quand l'élève allophone est un mineur non accompagné pris en charge par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). Ainsi le professionnel se doit-il donc de bien vérifier que cela est bien compris par la famille et, dans le cas d'un mineur non accompagné, prendre contact avec l'éducateur référent pour mener à bien de concert l'orientation du jeune.

- **Dans le cas des études courtes**, la première gageure est de faire comprendre aux familles qu'un tel parcours est proposé pour le bien du jeune et de son avenir. Certaines familles ont mis tout leur espoir d'insertion dans les études de leur enfant et ne comprennent pas que le jeune ne puisse pas faire d'études longues, or celles-ci sont impossibles pour certains d'entre eux encore en très grande difficulté scolaire.

Il faut alors que le professionnel explicite les parcours scolaires possibles, les filières professionnelles mais aussi les bonus pour les CAP demandés en premier choix pour les élèves allophones.

Or, on l'a vu les choix des filières peut s'avérer compliquer pouvant se heurter aux filtres culturels.

Tout cela démontre bien l'importance de cet accompagnement des familles et des élèves. Il faut prendre le temps, pour certains prendre le temps de faire le deuil de leurs premiers désirs et pour d'autres laisser le temps du changement de regard sur les représentations qu'ils se font des métiers.

III. Quels supports pour travailler l'orientation avec les EANA ?

Sur Eduscol

- Les enjeux de l'orientation
<https://eduscol.education.fr/800/les-enjeux-de-l-orientation>
- L'accompagnement à l'orientation au collège
<https://eduscol.education.fr/document/949/download>

Sur le site de l'Onisep

- Pour des conseils aux élèves et aux familles
<https://www.onisep.fr/recherche?text=orientation+troisi%C3%A8me&context=onisep>
- Un moteur de recherches pour découvrir les métiers
<https://www.onisep.fr/metier>
- L'école expliquée aux parents (10 langues étrangères)
<https://www.onisep.fr/orientation/le-systeme-educatif/l-ecole-expliquee-aux-parents-en-video>
- Les études supérieures expliquées aux parents (en français uniquement)
<https://www.onisep.fr/orientation/le-systeme-educatif/videos-les-etudes-superieures-expliquees-aux-parents>
- Les métiers animés (pour apprenants grand débutants)
<https://www.onisep.fr/les-metiers-animes>

TV5Monde

- Parler de son métier
<https://enseigner.tv5monde.com/fiches-pedagogiques-fle/mon-metier-ma-passion>

Application

- Métiers360 : Pour compléter sa découverte des métiers
<https://www.metiers360.com/application-mobile/>

InserJeunes

- Pour trouver le type de formation qui convient le mieux
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>